

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le Registre des Délégations que vous m'avez données en vertu de la Loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des opérations effectuées à ce jour :

**ARRETE N° 310** en date du 14 mai 1984 pour un marché concernant la maintenance d'un système informatique de gestion financière ; montant du marché de : 17 000 FF (DIX-SEPT MILLE FRANCS).

**ARRETE N° 313 BIS** en date du 17 mai 1984 pour la réalisation de la clôture du terrain de football de la Montagne PK 8 ; montant du marché de (CENT VINGT-TROIS MILLE, CINQ CENT SOIXANTE-ET-UN FRANCS et CINQUANTE-HUIT CENTIMES) 123 561,58 FF.

**ARRETE N° 318** en date du 22 mai 1984 relatif au renouvellement de la police d'assurance R.C. du ZODIAC n° 435-925 affecté au corps des sapeurs-pompiers communaux.

**ARRETE N° 319** en date du 22 mai 1984 relatif à la signature d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur ANDRIANA Jonas pour la récupération de ferraille et vieux métaux non ferreux, de bouteilles, à la décharge publique des ordures ménagères de la Jamaïque ; usage de la décharge concédé à titre gratuit pendant la période probatoire de trois mois.

**ARRETE N° 323** en date du 28 mai 1984 pour la passation d'un marché négocié avec l'entreprise LOMBARD Alain ; montant du marché de : 167 505,96 FF (CENT SOIXANTE-SEPT MILLE, CINQ CENT CINQ FRANCS et QUATRE-VINGT-SEIZE CENTIMES).

**ARRETE N° 324** en date du 28 mai 1984 portant passation d'un marché négocié avec l'entreprise SOGETRAV ; montant du marché de : 111 993,08 FF (CENT ONZE MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE FRANCS et HUIT CENTIMES).

**ARRETE N° 325** en date du 28 mai 1984 portant passation d'un contrat d'assistance technique avec Monsieur MORIGAUULT Hugues, Architecte ; montant des honoraires de : 44 800 FF (QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENTS FRANCS).

**ARRETE N° 327** en date du 29 mai 1984 pour la passation d'un marché négocié avec les Etablissements RENAULT REUNION pour l'acquisition de 7 véhicules ; montant du marché de : 323 672,17 FF (TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE SIX CENT SOIXANTE-DOUZE FRANCS et DIX-SEPT CENTIMES).

**ARRETE N° 344** en date du 30 mai 1984 portant consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la somme de 16 156 FF (SEIZE MILLE CENT CINQUANTE-SIX FRANCS) représentant l'indemnité fixée par le Juge de l'Expropriation pour l'acquisition du terrain des consorts MOUTOUSSAMY.

**ARRETE N° 347** en date du 1er juin 1984 pour la passation d'un marché d'étude avec DELTA INGENIERIE pour la couverture de caniveaux à ciel ouvert des groupes d'habitation "Le Chaudron" et "La Source" ; montant du marché de : 47 300 FF (QUARANTE-SEPT MILLE, TROIS CENTS FRANCS).

**ARRETE N° 348** en date du 4 juin 1984 pour la passation d'un marché pour la construction d'une salle préfabriquée et d'un bureau sanitaire sur la base du modèle P'tit Coq 80 au groupe scolaire "Les Tulipiers" ; montant du marché de : 322 239,85 FF (TROIS CENT VINGT-DEUX MILLE, DEUX CENT TRENTE-NEUF FRANCS et QUATRE-VINGT-CINQ CENTIMES).

.../...

**ARRETE N° 349** en date du 4 juin 1984 pour la passation d'un marché d'ingénierie pour la réalisation d'une Salle Polyvalente à Montgaillard ; montant du marché de : 66 480,15 FF (SOIXANTE-SIX MILLE, QUATRE CENT QUATRE-VINGT FRANCS et QUINZE CENTIMES).

**ARRETE N° 352** en date du 6 juin 1984 pour procéder à la réalisation d'un emprunt de 6 830 000 FF (SIX MILLIONS, HUIT CENT TRENTE MILLE FRANCS) pour des constructions scolaires et une caserne de pompiers.

**ARRETE N° 353** en date du 6 juin 1984 pour procéder à la réalisation d'un emprunt de 10 500 000 FF (DIX MILLIONS, CINQ CENT MILLE FRANCS) pour de gros travaux de bâtiments communaux, de terrains de football, de pistes d'athlétisme, de boulodrome, de vestiaires de vélodrome.

**ARRETE N° 362** en date du 12 juin 1984 pour la passation d'un marché négocié de REGULARISATION avec l'Entreprise SINDRAMA Joseph pour les travaux d'aménagement du Chemin Hugot au Brûlé ; montant du marché de : (CENT QUARANTE NEUF MILLE, CINQ CENT TRENTE-DEUX FRANCS et CINQUANTE CENTIMES) 149 532,50 FF.

**ARRETE N° 363** en date du 12 juin 1984 pour la passation d'un marché négocié de REGULARISATION avec l'Entreprise BLARD Hugues pour les travaux d'aménagement du Chemin des Anglais à la Montagne ; montant du marché de : (CENT QUATRE-VINGT MILLE, CENT SOIXANTE-DIX FRANCS) 180 170 FF.

**ARRETE N° 365** en date du 13 juin 1984 relatif à la passation entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur IVOULA Yves d'une subvention d'occupation précaire du terrain communal cadastré section AT n° 94 sis angle de la rue Philibert et ruelle Routier à Saint-Denis ; montant du loyer mensuel de : 750 FF (SEPT CENT CINQUANTE FRANCS).

**ARRETE N° 366** en date du 13 juin 1984 pour passer un marché d'étude pour les travaux de VRD à réaliser pour l'accès à la Salle Polyvalente de Moufia ; montant du marché de : 35 339,10 FF (TRENTE-CINQ MILLE, TROIS CENT TRENTE-NEUF FRANCS et DIX CENTIMES).

**ARRETE N° 367** en date du 13 juin 1984 pour passer un marché pour l'extension du groupe scolaire "Les Bancouliers" ; montant du marché de : (TRENTE-SEPT MILLE, CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE FRANCS et SOIXANTE-QUINZE CENTIMES) 37 592,75 FF.

**ARRETE N° 395** en date du 13 juin 1984 relatif au renouvellement de la police d'assurance R.C. de la banque "Baracuda" n° RU 436-019 affectée au corps des sapeurs-pompiers communaux.

**ARRETE N° 396** en date du 15 juin 1984 pour contracter un emprunt pour la réalisation de travaux d'assainissement 1984, fosse de stockage, endiguement du Chaudron, eau potable et acquisitions de terrains ; montant de l'emprunt de : 9 720 000 FF (NEUF MILLIONS, SEPT CENT VINGT MILLE FRANCS).

**ARRETE N° 397** en date du 15 juin 1984 pour contracter un emprunt pour la réalisation du plan de circulation, d'un centre funéraire, de l'abattoir, du Grand Marché, de plateaux verts, d'espaces verts, de places publiques, de la couverture du petit Stade de l'Est et couvrir le déficit des ZAC ; montant de l'emprunt de : 6 830 000 FF (SIX MILLIONS, HUIT CENT TRENTE MILLE FRANCS).

.../...

**ARRETE N° 400** en date du 18 juin 1984 pour réaliser 2 classes expresses à l'Ecole des Tamarins ; montant du marché de : 341 544,70 FF (TROIS CENT QUARANTE-ET-UN MILLE, CINQ CENT QUARANTE-QUATRE FRANCS et SOIXANTE-DIX CENTIMES).

**ARRETE N° 401** en date du 18 juin 1984 pour contracter un emprunt pour la réalisation d'habitat social ; montant de l'emprunt de : 8 500 000 FF (HUIT MILLIONS, CINQ CENT MILLE FRANCS).

**ARRETE N° 402** en date du 18 juin 1984 pour contracter un emprunt pour l'acquisition de terrains pour habitat social ; montant de l'emprunt de : (TROIS MILLIONS, HUIT CENT MILLE FRANCS) 3 800 000 FF.

**ARRETE N° 403** en date du 21 juin 1984 relatif à la signature d'un contrat entre la Commune de Saint-Denis et le Père DENNEMONT Antoine pour l'occupation du Stade de l'Est (stade de petit jeu) pour l'organisation d'une manifestation religieuse : "Pentecôte des Jeunes" ; usage gratuit.

**ARRETE N° 404** en date du 21 juin 1984 relatif à la signature d'une convention d'occupation privative du domaine public communal entre la Commune de Saint-Denis et la S.A. CANDAU ; montant de la redevance d'occupation de : 1 000 FF (MILLE FRANCS).

**ARRETE N° 405** en date du 21 juin 1984 portant institution d'une régie de recettes pour le recouvrement des loyers du lotissement "Les Sapotis" inclus dans le foyer-restaurant des personnes âgées au Chaudron ; montant maximum de l'encaisse mensuelle de : 10 000 FF (DIX MILLE FRANCS).

**ARRETE N° 407** en date du 22 juin 1984 relatif au paiement d'une note d'honoraires à Maître ROSAIRE Côme, Huissier de Justice, pour des actes dressés contre l'Entreprise BENOIT ; montant des honoraires de : 625,38 FF (SIX CENT VINGT-CINQ FRANCS et TRENTE-HUIT CENTIMES).

**ARRETE N° 409** en date du 25 juin 1984 relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur MOINAECHA Mady ; montant du loyer mensuel de : 500 FF (CINQ CENTS FRANCS).

**ARRETE N° 410** en date du 25 juin 1984 relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame MOHAZA M'Zé ; montant du loyer mensuel de : 250 FF (DEUX CENT CINQUANTE FRANCS).

**ARRETE N° 411** en date du 25 juin 1984 relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur MOHAMED M'Chinda ; montant du loyer mensuel de : 100 FF (CENT FRANCS).

**ARRETE N° 412** en date du 25 juin 1984 relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur AHMADA Mohamed ; montant du loyer mensuel de 100 FF (CENT FRANCS).

**ARRETE N° 413** en date du 25 juin 1984 relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur MAVOUNA Madi ; montant du loyer mensuel de : 100 FF (CENT FRANCS).

**ARRETE N° 431** en date du 28 juin 1984 relatif à la signature d'un contrat de concession de terrain nu par la Commune de Saint-Denis à Monsieur JACQUOT Bernard ; montant du loyer d'occupation mensuel de : 750 FF (SEPT CENT CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N° 433 en date du 28 juin 1984 pour la passation d'un marché négocié entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements CAILLE Jules ; montant du marché de : 186 384 FF (CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE, TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATRE FRANCS).

ARRETE N° 435 en date du 2 juillet 1984 pour procéder à la réalisation d'un emprunt de 600 000 FF (SIX CENT MILLE FRANCS) pour permettre la réalisation de travaux d'électrification rurale (1ère tranche du programme 1984).

ARRETE N° 436 en date du 2 juillet 1984 pour procéder à la réalisation d'un emprunt de 210 000 FF (DEUX CENT DIX MILLE FRANCS) pour permettre la réalisation de travaux d'électrification rurale (fin du programme 1983).

ARRETE N° 437 en date du 2 juillet 1984 pour la passation d'un contrat d'entretien entre la Commune de Saint-Denis et la Société Informatique Bureautique Service ; montant du contrat d'entretien de : 10 350 FF (DIX MILLE, TROIS CENT CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N° 438 en date du 3 juillet 1984 pour passer un marché pour la construction d'un Local Collectif Résidentiel à Moufia ; montant du marché de : 86 767,99 FF (QUATRE-VINGT-SIX MILLE, SEPT CENT SOIXANTE-SEPT FRANCS et QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTIMES).

ARRETE N° 439 en date du 3 juillet 1984 pour passer un marché d'étude pour la réalisation d'une Salle Polyvalente à Moufia ; montant du marché de : (SOIXANTE-CINQ MILLE, NEUF CENT VINGT-CINQ FRANCS et QUATRE-VINGT-DOUZE CENTIMES).

ARRETE N° 440 en date du 3 juillet 1984 pour passer un marché pour la construction d'un local à usage de bureaux au Cimetière de Commune Prima ; montant du marché de : 204 088,75 FF (DEUX CENT QUATRE MILLE, QUATRE-VINGT-HUIT FRANCS et SOIXANTE-QUINZE CENTIMES).

ARRETE N° 441 en date du 3 juillet 1984 pour réaliser l'assainissement de l'Avenue Eudoxie Nongé (ex-CD 44) à Sainte-Clotilde ; montant du marché de : 38 698,34 FF (TRENTE-HUIT MILLE, SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT FRANCS et TRENTE-QUATRE CENTIMES).

ARRETE N° 442 en date du 8 juillet 1984 pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise MOUSSEAU ; montant du marché de : 95 620,65 FF (QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE, SIX CENT VINGT FRANCS et SOIXANTE-CINQ FRANCS).

ARRETE N° 459 en date du 16 juillet 1984 relatif à la passation de contrats de location entre la Commune de Saint-Denis et Messieurs les Curés des Eglises de la Délivrance, de Sainte-Clotilde et de Saint-Jacques ; montant du loyer annuel de 30 FF (TRENTE FRANCS).

ARRETE N° 460 en date du 16 juillet 1984 portant consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations de l'indemnité due à Madame MELADE Marie-Rose pour l'expropriation de son terrain cadastré section AO n° 365 sis rue Maréchal Leclerc à Saint-Denis ; montant de l'indemnité de : 479 573 FF (QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE, CINQ CENT SOIXANTE-TREIZE FRANCS).

ARRETE N° 461 en date du 17 juillet 1984 pour la passation d'un marché négocié avec la Société BOURBON LUMIERE pour l'exécution des travaux d'alimentation en électricité de la zone Foires-Expositions du Chaudron ; montant du marché de : 194 541,80 FF (CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE, CINQ CENT QUARANTE-ET-UN FRANCS et QUATRE-VINGT CENTIMES).

ARRETE N° 462 en date du 17 juillet 1984 pour la passation d'un marché négocié avec l'ELECTRICITE DE FRANCE pour l'alimentation en électricité de la Zone d'Activité du Chemin Finette II à Sainte-Clotilde ; montant du marché de : 245 975,27 FF (DEUX CENT QUARANTE-CINQ MILLE, NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS et VINGT-SEPT CENTIMES).

ARRETE N° 467 en date du 20 juillet 1984 pour la passation d'un marché négocié avec la G.T.O.I. pour le réaménagement des trottoirs et chaussées du CD 44 à Sainte-Clotilde ; montant du marché de : 347 930,68 FF (TROIS CENT QUARANTE-SEPT MILLE, NEUF CENT TRENTE FRANCS et SOIXANTE-HUIT CENTIMES).

ARRETE N° 468 en date du 20 juillet 1984 pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SOGETRAV ; montant du marché de : 99 931,03 FF (QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE, NEUF CENT TRENTE-ET-UN et TROIS CENTIMES).

ARRETE N° 470 en date du 24 juillet 1984 pour réaliser 6 ateliers-relais dans la ZAC Finette II ; montant du marché de : 211 295,72 FF (DEUX CENT ONZE MILLE, DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS et SOIXANTE-DOUZE CENTIMES).

---o-o000o-o---